



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE COMME UNE ETINCELLE POUR
L'ORGANISATION DE DEUX
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LE 14
MARS 2026**

**DÉCISION N° DM-26-038
EN DATE DU 28 JANVIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la Compagnie Comme une étincelle, représentée par Monsieur Benjamin Bardinet, dont le siège social est situé 1, rue Louis et Auguste Lumière– 38100 Grenoble – pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Comment attraper une étoile » le 14 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2026.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Comme une étincelle, représentée par Monsieur Benjamin Bardinet, dont le siège social est situé 1, rue Louis et Auguste Lumière– 38100 Grenoble – un contrat de cession pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Comment attraper une étoile » le 14 mars 2026, dont le prix de cession est fixé à 4 430,93 € (quatre mille quatre cent trente euros et quatre-vingt-treize centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260128-lmc1H13902H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/01/2026 Date de Publication : 28/01/2026
--